

### Annexe 8 : L'accès à l'offre de formation Centre Nationale d'Enseignement à Distance (CNED)

Prise en charge partielle des frais d'inscription aux formations proposées le CNED

Formations	Objectifs	Publics cibles	Critères d'éligibilité	Modalités d'inscription	Traitement de la demande et prise en charge académique
Prise en charge partielle des frais d'inscription aux préparations concours dispensés par le CNED et non proposés dans le PRAF.			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel en congé de formation</li> <li>• Personnel titulaire ou non titulaire préparant un concours non inscrit dans l'offre de formation académique</li> <li>• Personnel titulaire ou non titulaire dont l'éloignement ne permet pas de suivre les formations organisées dans l'offre de formation académique</li> <li>• Autres situations exceptionnelles (avis réservé à l'autorité compétente)</li> </ul>	L'ensemble des pièces du dossier doivent être adressées à <a href="mailto:ce.eafc@ac-guadeloupe.fr">ce.eafc@ac-guadeloupe.fr</a>	<p>60% du montant de la dépense effective - plafonné à 400€</p> <p>Pièces à fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Courrier de demande de remboursement</li> <li>• Photocopie de la pièce d'identité</li> <li>• Photocopie de la carte vitale</li> <li>• Photocopie d'un justificatif de domicile</li> <li>• RIB</li> <li>• Facture acquittée du CNED</li> </ul> <p>Possibilité de mobiliser le CPF e</p>